

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 32 (1944)

Heft: 672

Artikel: Société coopérative de cautionnement "Saffa" : (extraits du rapport annuel)

Autor: S.B.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265305>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de ceux-ci. En matière communale, un grand nombre de femmes ont été élues maires, adjointes, bourgmestres, et l'une d'elles, Mrs. Lowe, a présidé le Conseil de Comté de Londres l'année du jubilé royal.

La Loi abrogeant les disqualifications de sexe (1919) ouvrit aux femmes les fonctions de juge de paix, si bien que l'on compte maintenant plus de 4.000 femmes magistrates. Les femmes sont également éligibles aux autres fonctions judiciaires, et même à celles du Lord Chancellor. C'est cette même loi qui a permis aux femmes d'accéder aux postes les plus élevés parmi les fonctionnaires, dans les professions juridiques, etc., autorisation dont de nombreuses représentantes de la jeune génération ont su faire bon usage.

Les lois touchant la situation de la femme au foyer qui ont été votées au cours de ces vingt-cinq dernières années sont multiples. Le sort lamentable des femmes et des orphelins au décès du mari et père, seul gagne-pain de la famille, a été adouci par l'adoption en 1925 de la loi de retraite aux veuves, aux orphelins et aux vieillards. La loi sur la tutelle de 1925 a donné à la mère de famille le même droit qu'au père sur ses enfants, et la loi de séparation et d'entretien, votée la même année, a supprimé la disposition qui exigeait qu'avant toute démarche pour se faire protéger légalement contre son mari, la femme abandonnât d'abord le domicile conjugal. La loi de 1935 sur le mariage a mis les femmes mariées dans une situation égale à celle des célibataires et des hommes à l'égard des dettes et des banqueroutes. Enfin, la loi sur les successions de 1938 empêche qu'un des conjoints puisse complètement déshériter l'autre, comme cela était le cas auparavant.

La santé des femmes et des enfants a été considérablement mieux protégée grâce à la loi de 1918 (Loi sur la maternité et l'enfance) et à toute la législation qui en a été la conséquence, et qui notamment a contribué à créer tous les services actuels de protection de l'enfance et de la maternité. La mortalité infantile, qui était de 108 pour mille en 1913, a atteint son record minimum de 50 pour mille en 1939, et n'a jamais, depuis 1933, été plus élevée que 60 pour mille. De même, la mortalité maternelle, qui durant de longues années restait obstinément à 4 décès pour mille naissances, a baissé jusqu'à 2,60 pour mille

Saffa

Société Coopérative
de cautionnement
„SAFFA“

(Extraits du rapport annuel)

Durant l'exercice 1943-1944, la Société coopérative de cautionnement Saffa a cautionné 61 entreprises pour une somme de Fr. 166.610.—; le rapport signale une augmentation réjouissante des crédits pour favoriser le développement professionnel; alors que le commerce venait précédemment en tête, cette fois-ci, c'est le groupe des arts et métiers qui accuse la plus forte augmentation, avant tout les maisons de couture et de mode ainsi que les blanchisseries. Dans le commerce, les augmentations les plus importantes concernent les produits textiles et la mercerie, les denrées alimentaires, les papeteries, ainsi que les cautionnements de grâces de succursales. Les expériences faites avec plusieurs grâces de succursales montrent toutes l'importance que revêtent dans ce domaine le caractère et les capacités professionnelles; seules des femmes ayant des connaissances approfondies

de la branche peuvent occuper ces postes. Les professions libérales présentent un accroissement réjouissant, touchant spécialement les femmes médecins, les institutrices et les gardes-malades.

Dès le début de son activité en 1921 à fin juin 1944, la Société Saffa a effectivement cautionné 588 entreprises pour un total de Fr. 1.414.028.—; Zurich vient en tête avec 202 cautionnements pour Fr. 467.555.—; Berne suit avec 134 cautionnements pour Fr. 287.963.—; Vaud vient en troisième rang avec 51 cautionnements pour Fr. 124.100.—; Genève est septième avec 29 cautionnements pour Fr. 59.600.—. Pour accorder une aide, la Société s'inspire de deux principes essentiels: elle n'entend aider que les femmes qui en sont dignes; elle ne veut porter caution que pour des entreprises qui, dès le début, peuvent être considérées comme viables. Le fonds de secours Leuenberger, alimenté par des dons, donne une possibilité d'entraide supplémentaire; il a accordé durant cet exercice des prêts pour Fr. 9.371.— à 21 femmes exerçant une profession.

Les bureaux de renseignements financiers dirigés par M^{lles} Anna Martin (Berne) et Elisabeth Naegeli (Zurich) ont accordé 1660 entretiens, fait 318 inspections et entretiens au dehors, tenu 99 séances, 23 conférences, donné deux cours, etc., etc.

Les sociétaires sont au nombre de 560, soit 483 personnes physiques et 77 personnes morales. Elles ont été convoquées en assemblée annuelle le 21 octobre à Berne pour se prononcer sur les comptes, qui accusent un bénéfice de Fr. 11.792,40, dont le comité de direction a proposé la répartition entre les intérêts au capital de parts sociales, et le fonds de réserve. L'assemblée générale a été suivie d'une causerie de M^{me} Ruth Schaefer-Robert, (Zurich), sur quelques travaux actuellement en chantier et les projets d'études du Secrétariat féminin suisse.

Le comité de direction suit de près les discussions relatives aux conditions d'établissement dans les arts et métiers et dans le commerce de détail; il a adressé à l'Office fédéral pour l'industrie, les arts et les métiers et le travail une requête insistante sur les conditions particulières des femmes, dont la formation professionnelle régulière est souvent entravée par des circonstances indépendantes de leur volonté, et sur les dangers que présente la clause du besoin en supprimant une saine concurrence, en protégeant des entreprises de peu de valeur et en empêchant un requérant qualifié de recevoir le permis d'établissement.

S. B.

en 1940. En 1922, le chiffre des enfants d'âge scolaire, portant les signes de déficiences physiques qui auraient pu ou dû être corrigées ou supprimées par des soins appropriés, était de 35 à 40 %; en 1935, il avait baissé à 13,8 %! L'on peut encore, et sans exagérer, admettre que l'intérêt porté par les femmes à la santé, à l'éducation, à des logements décentes et à la sécurité sociale a eu ses effets dans la politique suivie en Grande-Bretagne.

La roue du temps tourne. Dans les années d'avant le suffrage, deux des arguments préférés des adversaires de l'émancipation des femmes étaient que celles-ci étaient notoirement incapables de comprendre notre politique coloniale, notoirement incapables éga-

lement de défendre leur pays, et par conséquent ne méritaient pas le droit de vote. Et aujourd'hui, nous voyons une femme, Miss Margery Pentham, chargée d'enquêtes à l'Office Colonial de l'Université d'Oxford, dans un poste qui lui vaut le respect et l'admiration générale, de même que nous pouvons énumérer de nombreuses nominations faites par ce même Office de femmes médecins, et surintendantes d'hygiène. Et la première fois que les habitants indigènes du Cap élurent leur unique représentant au Parlement de l'Afrique du Sud, il choisirent une femme, Mrs. Ballinger, pour défendre leurs intérêts!

Quant à la défense nationale (Loi de 1941 et Ordonnance sur l'enrôlement pour le service du feu des femmes de moins de 45 ans) personne ne peut dire que les femmes n'aient pas pris la part qui a été exigée obligatoirement d'elles à l'égard de leur pays. Car leur nouveau statut de citoyennes leur a conféré

des libertés et des capacités, qui leur ont permis de se trouver à la hauteur de toutes les nécessités exigées par la guerre. Et ainsi, elles ont largement rendu à leur pays ce qu'il leur avait reconnu en 1918.

Vera LOUIE (Trad. libre)

Le service social de Lausanne

Les 197 volontaires du Service social de Lausanne ont visité, durant le dernier exercice, 34 malades et isolés; deux volontaires voient régulièrement à Cery des personnes sans famille; 90 familles sont suivies, une depuis 11 ans, une autre depuis 24 ans; six jeunes adultes et enfants ont reçu des leçons, dont un épileptique et un tuberculeux guéri qui devait acquérir la pratique de la correspondance commerciale. Le Service cherche depuis des semaines une volontaire pour les premières leçons à donner à une petite infirme, et depuis des mois une

Bonnard
Nouveautés
TISSUS
LAUSANNE

EXEMPLE
ET
RISTOURNE
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

PHARMACIE M. MULLER & C^{ie}
Place du Marché
CAROUGE - GENEVE
Tél. 4.07.07
Service rapide à domicile

le choix pour toutes les bourses
Buisson - Paisant S. A.
3, rue du Rhône - Genève

GRANDE MAISON DE BLANC - NOUVEAUTÉS

Maison spéciale
Bébé
de LAINES
et Sous-vêtements
dames et enfants

INSTITUT DE PHYSIOTHÉRAPIE
ET D'EXERCICES SCIENTIFIQUES
Fondé en 1906
ANEX & FILS
7, Rue Massot
Kinésithérapie vertébrale, massages,
correction des attitudes vicieuses, douches

ÉCOLE VINET
Ecole pour Jeunes Filles - 104^e année
Classes préparatoires, secondaires
et gymnase.
LAUSANNE - RUE DU MIDI, 13
TÉLÉPHONE 2.44.20

Les fleurs ont leur langage
Les plus belles
Les plus fraîches
se trouvent chez **Hirt**
4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60
GENÈVE

BAEHLER
tient tout mieux tout!

GRANDE MAISON DE BLANC
14, RUE DE RIVE
Calicoes Angle Rue
Verdaine
La Maison des bonnes qualités

Papiers Peints
DUMONT
19 B^e HELVÉTIQUE

de cette crise qu'elle publia coup sur coup ses meilleurs ouvrages: Mrs. Henley, Les Lettres neuchâteloises, et les Lettres de Lausanne dont la dernière partie, intitulée Histoire de Caliste, est un menu chef-d'œuvre. Dans les volumes qui suivirent, la romancière se montre un peu pauvre d'imagination. Ses sujets ne varient guère. Elle défend contre la société les filles-mères, les serviteurs contre les maîtres et les roturiers contre la noblesse. Toutes choses qui nous paraissent aujourd'hui démodées, mais qui trahissaient, à son époque, un esprit singulièrement indépendant et généreux. Des préoccupations pédagogiques alourdissent un peu ses récits. Les héroïnes nous paraissent décidément bien sensibles et larmoyantes. M^{me} de Charrière avait lu trop de romans anglais et subi, sans s'en rendre compte, l'influence du pré-romantisme.

N'empêche que, par sa langue si alerte, élégante et précise, par la finesse de son observation et la justesse de ses peintures, par l'adresse aussi de la composition, elle surpassa toutes les romancières du XVIII^e siècle en pays romand. Je n'en excepte ni M^{me} de Montolieu, ni Constance d'Arlens. M^{me} de Charrière avait une haute idée des qualités féminines. Dans ses romans, les femmes ont toujours le beau rôle; les hommes s'y montrent faibles et veules; ils aiment d'un amour sans courage. Féministe avant la lettre, elle préconisait pour les jeunes filles la même instruction que pour les jeunes gens, celle d'ailleurs qu'elle avait reçue.

Quand nous nous comparons à d'autres femmes, écrivait-elle en 1792, nous sommes bien vite des aigles, mais combien un homme instruit

en sait plus que nous. Quoique je maintienne que les facultés sont originellement les mêmes, je ne puis disconvenir que la faculté raisonnée ne soit bien plus perfectionnée chez les hommes, et cela par l'étude et rien que par l'étude.

Hollandaise par sa naissance, Suisse par son mariage, Française par sa langue, M^{me} de Charrière était encore largement humaine par l'ouverture de son cœur et de son esprit.

Dorette BERTHOUD.



Livres reçus

Ch. BAUDOIN: Action et Pensée (édit. Mont-Blanc, Genève et Annemasse).

Dans son dernier ouvrage, le Professeur Baudouin cherche moins à nous faire part du résultat d'analyses scientifiques directes qu'à nous entraîner à philosopher sur les sujets qu'il étudie. Il veut poser les « prémisses d'une philosophie de l'action » et, après avoir défini avec clarté de nombreuses notions récemment acquises touchant le conscient et l'inconscient, les tendances et les complexes, il nous amène à la discussion de problèmes qui sont plus familiers au commun des mortels: la pathologie du risque, la science du caractère, la différence entre les sciences et les lettres (ou l'étude de la nature et les humanités).

Ses réflexions concernant le langage et les œuvres littéraires ont particulièrement retenu notre attention. Le langage serait « un des lieux où l'objectif et le subjectif se rejoignent et se corroborent », « le langage peut donner moins que le contenu de la conscience... et dans d'autres cas donner plus ». Autrement dit, on a affirmé parfois que la parole avait été donnée à l'homme, non pour exprimer, mais pour déguiser sa pensée; cette plaisanterie ne serait vraie que pour l'observateur superficiel, mais elle ne vaudrait pas pour le psychologue qui parvient maintenant à déchiffrer dans les textes et les discours la vérité profonde qui se cache en tout être humain. Ceci expliquerait, nous semble-t-il, l'attrait énigmatique que certaines œuvres littéraires exercent sur telle ou telle nature, ceci expliquerait aussi certains caractères taciturnes qui, inconsciemment, refusent de se livrer à leurs semblables.

En bref, un livre riche de substance que nous ne saurions trop recommander à ceux qui aiment à penser.

A.-W. G.

Léopold BOISSIER: Nouveaux regards vers la Paix. (Collection l'Evolution du Monde et des Idées). Ed. de la Baconnière, Neuchâtel 1944.

Cet ouvrage présente une suite d'observations judicieuses faites par un homme qui réfléchit et qui, dans l'immense drame actuel, se tourne parfois vers le passé avant de regarder l'avenir. Ce passé, est-il besoin de le souligner, est très récent et nous touche de très près, puisque son contenu si lourd de faits, d'événements, de révolutions, a préparé notre terrible présent. Et l'auteur se demande ce que veut en définitive le monde? Est-ce seulement d'être libéré de la crainte et du besoin? Mais les hommes ne souhaitent pas tous la même chose! Il faut donc essayer de savoir ce que désirent les individus et les nations, en comprenant et en acceptant leurs différences.

Nous sommes ainsi conviés à une analyse rapide, faite d'une plume alerte, de quelques-uns des problèmes les plus arduis qui se posent devant nous. Connaitrons-nous des « zones d'influences » que voilà une solution primée! et du reste profondément injuste, car les petits Etats ont, tout comme les grands, leurs génies, leurs traditions, et leur goût de l'indépendance. L'essentiel est d'être en contact avec l'opinion publique — la vraie! et non pas celle qui est fabriquée par la propagande. Il faut « retourner à l'humain » et que l'autorité s'appuie sur de petits groupements, et non sur des Etats trop fortement centralisés. Puis l'auteur se demande quelles ont été les origines de ces révolutions récentes que nous avons vu s'épanouir? quels en ont été les motifs réels? en quelles classes de la population elles ont trouvé leur soutien? quelle est